

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 27 Avril 2021
Extrait du registre des délibérations

n° 2021-04-27-08

<p>Date de la convocation 22/04/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23 Présentes : 17 Représentés : 02 Absents : 04</p>	<p>Étaient présents Mesdames et Messieurs : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY ;</p>
<p>OBJET : Finances Budget principal 2021 Plan d'eau Versement du déficit 2021</p>	<p>Étaient représentés : Monsieur Gérard LEROY par Maryse-Corinne ROSE, Monsieur Frédéric PINOIT par Madame Sonia DOUAY ;</p> <p>Était absents : Monsieur Sébastien VILLAIN, Madame Marie-Hélène MARCEL, Madame Karine PAGEAU, Monsieur Paolo MARCELO, Madame Marylène FRANZ, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE ;</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p> <p>Monsieur le maire explique que Monsieur le receveur demande à ce que le conseil municipal délibère sur le prise en charge du déficit du budget annexe « Plan d'eau » par le budget principal pour 51 475,48 € prévus aux deux budgets.</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (17 pour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge du budget annexe « Plan d'eau » par le budget principal - Dit que les crédits budgétaires seront prévus <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p align="right">Le Maire, Pierre DURAND</p> 